FONTAINE rive gauche

394 **décembre 2024**

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •



SOMMAIRE •

L'accessibilité au cœur de toutes les initiatives



LES ACTUS •



- **5** Voeux du Maire à la population
- 7 Atlas de la biodiversité : le livret est en ligne!

GRAND ANGLE •



- **16** Ramassage des feuilles mortes et désherbage
- **17** Tags et graffitis : un service de nettoyage

SORTIR



- 18 Marché de Noël
- La Source: concerts rap et pop

LIBRE EXPRESSION • 22

VIE PRATIQUE 23

394 décembre 2024

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo Directrice de secteur : Lydie Chevallier Directeur de la communication : Jules Nale Rédaction: Nathalie Pascal, Jules Nale Photographies: Philippe Tripier
Conception graphique: Adrien Pinna, Jules Nale,

Marina Di Raffael

Service communication de la Ville de Fontaine, 89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24 communication@ville-fontaine.fr

Impression:

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre 15000 Aurillac 04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion Tirage : 11 500 exemplaires Dépôt légal : 4e trimestre 2024

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication:

communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



ÉDITORIAL •



Franck Longo, Maire de Fontaine

Fontaine, une ville inclusive

En 4 ans, plus de 1,4 millions d'euros auront été investis dans des travaux d'accessibilité.

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,

Ce numéro de décembre met en avant un engagement de notre mandat : la guestion de l'accessibilité des personnes en situation de handicap à Fontaine. Depuis 2020, la Ville s'est efforcée de rattraper son retard en matière d'accessibilité des équipements publics pour permettre à tout le monde de pouvoir les utiliser pleinement. En 4 ans, plus de 1,4 millions d'euros auront été investis avec les travaux d'accessibilité à l'école Jules Ferry (43 000 €), le centre social George Sand (43 000 €) ou encore l'école maternelle Casanova (30 000 €). Dans ce mandat, nous aurons relancé la commission communale d'accessibilité, instance de dialogue avec les responsables associatifs et institutionnels pour échanger sur ces questions. Lorsque l'on parle d'accessibilité, la culture n'est pas en reste avec une attention particulière pour nos espaces culturels comme la médiathèque, le VOG ou encore lorsqu'il s'agit de proposer des concerts accessibles à La Source aux personnes porteuses de handicap. Nous travaillons ainsi à Fontaine à bâtir une commune où chacun peut profiter d'une offre de services publics de qualité en toute quiétude. Ce dossier vous en donnera un bel aperçu.

Décembre est un mois de fête et de partage. Nous aurons le plaisir de nous retrouver en famille ou entre amis sur notre marché de Noël devant le parvis de l'Hôtel de ville pour sa 4^e édition, qui se tiendra les 20, 21 et 22 décembre sans oublier le 23 décembre avec son marché solidaire. De nombreuses animations pour petits et grands seront au rendez-vous comme chaque année avec la chorale des élèves du conservatoire et de l'école élémentaire Marcel Cachin en ouverture, le concert de Gospel ou encore la fanfare des Pères Noël. Des moments de féerie pour se plonger dans l'esprit des fêtes!

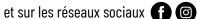
Enfin, notez dans vos agendas la date du 10 janvier, où j'aurai le plaisir de vous retrouver à La Source pour la cérémonie des vœux à la population. Une belle occasion de se rassembler, d'échanger autour d'une galette, de se projeter ensemble sur la nouvelle année 2025.

Dans l'attente de se retrouver, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr







Marché solidaire

La magie de Noël se poursuit avec le marché solidaire. Associations et amateurs fontainois présentent leurs savoir-faire: poteries, bougies, textiles, sacs... Pour les fêtes de fin d'année, faites le plein d'idées cadeaux en privilégiant les circuits courts! Des associations fontainoises assureront la restauration ainsi que le service jeunesse qui proposera des chocolats chauds et diverses friandises. Un moment convivial pour soutenir des initiatives locales et responsables tout en faisant vos emplettes!

Lundi 23 décembre de 10h à 17h

Toute la journée : château gonflable du Père Noël !

10h30 > 13h : animation sculptures en ballon 13h > 18h : atelier maquillage et coiffures excentriques

14h > 17h : balades en calèche





Animation

NOËL À FONTAINE : AMBIANCE FESTIVE ET MAGIQUE !

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Fontaine organise un marché de Noël festif pendant 3 jours dans le parc André Malraux (parvis de l'Hôtel de ville).

Le marché de Noël fontainois est devenu un rendez-vous incontournable. Cet événement est une invitation à vivre un moment magique et convivial. En famille ou entre amis, vous pourrez flâner parmi les chalets, profiter de la buvette et savourer de bons petits plats. Des animations gratuites vous attendent également tous les jours : maison du Père Noël et son château qonflable, concerts, spectacles...

3 jours de magie!

Vendredi 20 décembre de 14h à 20h

14h > 19h : atelier maquillage

15h30 : Livrambulle de la médiathèque et ses

messages poétiques

18h : inauguration par le Maire et les élus

18h15 : chorale des élèves du conservatoire et de l'école élémentaire Marcel Cachin

19h > 20h : soirée en fanfare

Samedi 21 décembre de 10h à 20h

10h30 : concert de musique latine avec Enric Panisello

12h: concert avec Jazzy swing

14h > 19h : atelier maquillage et coiffures excentriques

15h : concert avec l'Ensemble d'accordéons de Fontaine

16h30>17h30 : concert de Fanf'À l'Ouest

17h45 > 18h45 : déambulations lumineuses avec la compagnie Flambing Caravan

19h : concert de gospel avec Les Gospels Singers de Grenoble

Dimanche 22 décembre de 10h à 18h

11h : concert du Big Band de Fontaine

13h > 18h : atelier maquillage

16h : concert exceptionnel, clin d'œil à Céline Dion







Les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la jolie boîte que ce dernier nous a confié sur le parvis de l'Hôtel de ville... Il promet de répondre à chacun !



Événement

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Le vendredi 10 janvier à 18h30, une cérémonie des vœux pour la nouvelle année sera organisée à La Source. Tous les habitants sont invités à ce temps de partage avec les élus et les services de la Ville.

La cérémonie des vœux à la population offre l'opportunité de faire le bilan des actions et projets menés lors de l'année écoulée et d'informer les habitants des perspectives pour l'année à venir.

Convivialité et échanges

Un moment musical sera proposé par un orchestre du Conservatoire de musique. Constitué de l'ensemble à vents, d'élèves et de leurs professeurs, il interprétera *Peter Gunn*

des Blues Brothers et *Conquest of Paradise* de Vangelis, sous la direction de Cécile Rey-Richeton. Le Maire et les élus présenteront ensuite leurs vœux aux habitants et remettront des médailles de la Ville aux personnalités et acteurs associatifs engagés pour la commune. Enfin, un temps d'échanges convivial autour de la galette des rois sera proposé.

Vendredi 10 janvier 2025 à 18h30 → La Source

Carnaval 2025 : Où est Charlie ?

Le mardi 11 mars prochain à 18h, la Ville de Fontaine organisera son traditionnel Carnaval avec une déambulation des chars réalisés par les écoliers fontainois. Rendez-vous devant l'Hôtel de ville pour une édition sur le thème *Où est Charlie?*, ce personnage au bonnet rouge et pull rayé que tout le monde cherche. Préparez dès à présent vos costumes, nous vous attendons nombreux pour ce temps festif!





Les écrans oui mais pas tout le temps !

Les écrans sont au cœur de nos quotidiens et de nos pratiques professionnelles. À la fois objets indispensables pour apprendre, partager et créateurs d'émulation collective, les écrans et le numérique peuvent aussi générer des addictions, devenir vecteurs d'isolement ou de harcèlement et influent sur le temps passé en famille. La Ville de Fontaine est engagée sur la question des écrans depuis plusieurs années afin de sensibiliser le public sur cette question. Dans ce cadre, depuis cet automne, une mallette pédagogique sur le thème des écrans est à disposition des familles à l'espace 3 POM' et à la médiathèque Paul Éluard. Elle contient une sélection de ressources (jeux, livres, affiches, activités...) à destination de tous ceux qui se questionnent sur les écrans et leur utilisation.





Rappel des comités d'usagers existants

Ce sont les instances de participation à la vie et aux projets des structures communales suivantes :

- Atelier aménagement
- Comité des usagers de la médiathèque
- Comité d'usagers des cimetières
- Conseil de vie des résidences autonomies
- Conseil de vie des maisons des habitants
- Comités restauration scolaire (dédiés aux parents d'élèves)



democratie-participative@ville-fontaine.fr



"Par le biais des comités d'usagers que la Ville met en place depuis 2020, nous redonnons la parole aux Fontainois en les associant aux projets qui les concernent."

Isabelle Ribeiro, Adjointe à la culture et vie démocratique



Démocratie participative

2 NOUVEAUX COMITÉS D'USAGERS : APPEL À CANDIDATURE

La Ville de Fontaine poursuit son engagement à échanger avec les habitants sur leurs usages des équipements publics municipaux en leur donnant régulièrement l'occasion de s'exprimer à travers les comités d'usagers.

La Ville a décidé de lancer 2 nouveaux comités d'usagers :

- Le comité d'usagers des parcs et squares de Fontaine
- Le comité d'usagers des espaces de liberté canins

Poursuivre le dialogue avec les habitants

Ces équipements extérieurs auront dorénavant leur espace de discussion entre la Ville et les habitants. Les parcs et squares sont des lieux privilégiés de détente, de loisirs et de rencontres pour les Fontainois, il est donc nécessaire de mettre en place un comité pour ces lieux afin de repenser leurs usages. Quant aux espaces de libertés canins, ils jouent un rôle clé pour les propriétaires de chiens en leur offrant des lieux sécurisés et adaptés. La Ville souhaite

ainsi avoir le retour d'expérience des usagers pour continuer à améliorer ensemble ces lieux et pouvoir ainsi répondre au mieux aux besoins et aux attentes des Fontainois.

Une concertation nécessaire

Ces comités permettront aux usagers de donner leur avis sur l'aménagement, l'entretien et la gestion de ces espaces, proposer des idées pour les améliorer et les rendre encore plus attractifs, dialoguer avec d'autres habitants et contribuer à des projets concrets pour notre commune.

Pour participer, il suffit de répondre par mail à l'adresse *democratie-participative@ville-fontaine.fr* ou se signaler directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les candidatures sont ouvertes à tous les habitants de Fontaine.

Projet de création d'un cimetière animalier

La Ville envisage la création d'un cimetière animalier. Elle recherche des Fontainois qui seraient intéressés pour échanger ensemble sur la création de cet espace sur la commune. Vous êtes intéressé ? Inscrivez-vous par mail : democratie-participative@ville-fontaine.fr



Environnement

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ: LE LIVRET EST EN LIGNE!

Depuis 2 ans, la Ville s'est engagée dans la création d'un Atlas de la biodiversité communal (Abc) afin d'améliorer la connaissance de la biodiversité de la commune et de mieux la préserver. Suite aux différents inventaires, un livret a été réalisé, disponible en ligne.

L'Atlas de la biodiversité, porté par le Parc naturel régional du Vercors et 38 communes parmi lesquelles Fontaine, se concentre sur 4 thématiques : les chauves-souris, les pollinisateurs, les arbres remarquables et les zones humides. Cette initiative a permis de réaliser des inventaires pour mieux connaître la biodiversité à travers 3 volets : un volet scientifique (inventaires par des experts), un volet participatif (observations des habitants) et un volet sensibilisation (sorties, animations, conférences). Un comité de suivi communal (rassemblant agriculteurs, forestiers, écoles, associations, citoyens, élus...) s'est constitué afin de choisir les actions à mener en fonction des enjeux et des ressources disponibles.

Les projets menés à Fontaine

À Fontaine, plusieurs événements ont été organisés tels que des animations ou des sorties sur le thème des arbres remarquables, des zones humides et des pollinisateurs. Les communes de Fontaine, Seyssins, Seyssinet-Pariset et Sassenage se sont associées pour l'organisation de la fête de la biodiversité du Vercors. Lors de cette manifestation, la LPO a proposé des ateliers d'observation des oiseaux et de fabrication de nichoirs. Les élèves de CM1-CM2 de l'école des Balmes ont étudié les insectes pollinisateurs et cultivé des plantes mellifères dans un jardin collectif.

Et maintenant?

Les participants impliqués dans l'Abc ont réfléchi à un plan d'actions à mener. Certaines ont déjà été réalisées telles que la diminution de l'éclairage public, d'autres pourront voir le jour en 2025. Aussi au printemps prochain, les habitants seront à nouveau mobilisés pour réfléchir aux prochaines actions à mettre en place.

Retrouvez le livret de l'Atlas de la biodiversité
ville-fontaine.fr rubrique Développement
durable/Nature en ville





"Ce nouvel Atlas de la biodiversité est un outil essentiel pour permettre à tous et surtout aux plus jeunes de mieux connaître et préserver l'environnement de notre commune située dans le Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'un guide ludique qui s'inscrit dans la lignée de notre engagement pour un développement durable et responsable de notre territoire."

Isabelle Jimenez-Debeze, adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale



Écocitoyenneté : les élèves de l'école Ancienne mairie s'engagent

Durant l'année scolaire 2023-2024, la classe de CM1 de l'école de l'Ancienne mairie a participé au programme pédagogique « L'école de la réserve » du Parc naturel régional du Vercors, en partenariat avec l'Éducation nationale. Ce projet vise à sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement et au patrimoine naturel local. Pour l'année scolaire 2024-2025, les élèves souhaitent poursuivre ce projet et obtenir une labellisation « Aire terrestre éducative » par l'Office français de la biodiversité (OFB). Les aires éducatives, coordonnées par l'OFB et les ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la transition écologique et de l'outre-mer permettent de former les jeunes à l'écocitoyenneté et complètent les enseignements par des actions concrètes sur le terrain. Afin de soutenir ce projet, la Ville a mis à disposition une parcelle dans le bois des Vouillants. Les élèves bénéficieront également de séances avec un intervenant en éducation à l'environnement du Parc naturel régional du Vercors. Enfin, ils organiseront des « Conseils de la Terre » afin de se concerter pour prendre toutes les décisions relatives à la parcelle de terrain qui leur a été attribuée. Ils déposeront leur dossier de demande de labellisation en mai 2025.



Droits des femmes : appel à témoins

Le 8 mars 2025, Journée internationale des droits des femmes sera marqué par 2 anniversaires concernant la législation française : les 50 ans de la loi Veil de 1975 pour la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse et les 60 ans de la loi de 1965 relative à la réforme des régimes matrimoniaux. Dans ce cadre la Ville de Fontaine souhaite construire une exposition basée sur des témoignages de Fontainoises et Fontainois souhaitant s'exprimer, de manière anonyme ou non, sur leur histoire personnelle ou collective. Vous souhaitez participer ou vous informer sur ce projet ? Contacter le service égalité, citoyenneté.

Q Plus d'infos
04 76 28 76 28
eqalite-citoyennete@ville-fontaine.fr



Nécrologie

La Ville de Fontaine a le regret de vous annoncer le décès d'Aimée Celante, Conseillère municipale de Fontaine de 1984 à 1989 puis de 1989 à 1995.



Jeunesse

CARNETS DE VOYAGES: LE PLEIN D'EXPÉRIENCES

La soirée Carnets de voyage s'est déroulée le vendredi 22 novembre dans les locaux du 38 bis. Cette soirée a permis aux jeunes Fontainois ayant bénéficié des bourses d'aides aux départs et aux initiatives de la Ville de partager leurs expériences estivales.

Témoignages, expositions photos et projections de vidéos ont ponctué cette soirée. Les jeunes âgés de 15 à 25 ans ont souligné qu'ils avaient tous vécu des expériences inoubliables.

Une diversité de projets

2 projets ont bénéficié d'une bourse d'aide aux départs. Un groupe de 4 jeunes a présenté une courte vidéo de leur semaine au Cap d'Agde. Au programme: plage, Luna Parc et découverte du littoral. Le deuxième groupe, composé de 9 jeunes, a diffusé une vidéo de leur road trip en Espagne, de Lloret del Mar à Valence, offrant une véritable immersion culturelle.

À suivre en 2025...

La bourse d'aide aux initiatives accordée cette année soutient un projet qui verra le jour au mois d'avril prochain. Il s'agit de la mise en place du premier salon des petits entrepreneurs. Cette journée sera l'occasion de mettre à l'honneur des jeunes qui tenteront l'aventure de entrepreneuriat dans de nombreux domaines : cuisine, prêt à porter... Affaire à suivre!









Solidarité

DE NOUVEAUX LOCAUXPOUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le mardi 19 novembre, les nouveaux locaux de la Banque Alimentaire de l'Isère ont été inaugurés à Fontaine en présence notamment de représentants de l'association et de plusieurs élus.

L'inauguration des nouveaux locaux de la Banque Alimentaire de l'Isère mis à disposition par le Département de l'Isère s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département, de Géraldine Bardin-Rabatel Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes, du Maire Franck Longo, des représentants de la Préfecture et de la Métropole, de Éric Lavis, président de la Banque Alimentaire de l'Isère, de bénévoles de l'association et de responsables des associations partenaires.

Un lieu de stockage pour 2 700 tonnes de denrées

Après une visite guidée des locaux par le président de la Banque Alimentaire, les différents élus ont pris la parole. Jean-Pierre Barbier a rappelé que toutes les institutions s'étaient unies pour l'achat de ces nouveaux locaux et des équipements qui s'y trouvent pour un montant total de près de 5 millions d'€. En effet, avec ces nouveaux locaux de près de 3 000 m2 et un immeuble de 500 m2, la Banque Alimentaire

de l'Isère pourra désormais stocker près de 2 700 tonnes de denrées. Elle accompagne les associations solidaires et soutient les personnes dans le besoin. Avec ces nouveaux bâtiments, ce sont plus de 200 bénévoles et 10 salariés qui œuvreront dans des locaux sécurisés et adaptés.

Renforcer les liens avec les associations locales

Le Maire Franck Longo a de son côté précisé que Fontaine était très fière d'accueillir l'association au sein de ses nouveaux locaux et que cette proximité permettrait de renforcer les partenariats déjà existants. La présence de l'association devrait engendrer une présence accrue des acteurs de la solidarité sur la commune et susciter des vocations de bénévoles parmi les habitants de la commune. Cette installation ouvre également des perspectives pour un partenariat plus étroit avec le centre communal d'action sociale.



Devenir Délégué départemental de l'Éducation nationale

Les Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) sont des bénévoles, retraités ou actifs, issus de tout milieu socio-professionnel, nommés par le directeur académique. Leur indépendance leur permet de jouer un rôle de médiation et de coordination au sein de la communauté éducative. En tant que membres du conseil d'école, leur avis est déterminant pour l'intérêt de l'enfant. Ils interviennent dans divers domaines: mobilier, installations sportives, matériel d'enseignement, transports, périscolaire, sécurité... La pédagogie par contre, n'entre pas dans le champ de leurs compétences. Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir Déléqué départemental de l'Éducation nationale.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des délégués de la rive gauche du Drac et du Vercors : ddencantonfontaine@free.fr ou au 06 35 94 76 55





L'ACCESSIBILITÉ AU CŒUR DE TOUTES LES INITIATIVES

La Ville de Fontaine agit au quotidien afin que la question du handicap fasse partie intégrante de tous les projets menés, dans tous les domaines : accessibilité dans l'espace public, accès à l'information et aux droits, aux loisirs (sport, culture, activités diverses), à la santé... Dans cette optique, la Ville a également créé une coordination handicap. Véritable instance de réflexion composée d'élus, de représentants des services de la Ville, d'associations et de partenaires institutionnels, la coordination handicap a vocation à accompagner l'ensemble des initiatives favorisant l'inclusion.





Association Sainte-Agnès: 150 ans d'engagement

Depuis plus de 150 ans, l'association Sainte-Agnès accompagne 1800 adultes en situation de handicap mental en Isère au travers de différents dispositifs (hébergement, accueil de jour, accueil familial, protection juridique et travail protégé). Depuis 2021, elle est présente à Fontaine, dans le bâtiment interassociatif situé place des Écrins. Elle travaille régulièrement en partenariat avec les services de la Ville, afin de mener diverses actions inclusives : entretien du parc Jean Moulin, partenariat avec La Source...

Le Jardin du Vercors : un restaurant ouvert à tous

L'association gère le restaurant-cafétaria Le Jardin du Vercors, 1 rue René Camphin à Fontaine. Ouvert du lundi au vendredi de 11h45 à 13h30, il propose une cuisine familiale de saison, préparée sur place par les personnes accompagnées par l'association. Ouvert à tous sans réservation Le Jardin du Vercors propose des plats à partir de 7 € et accepte les tickets restaurant. La livraison de plateaux repas est également possible. Renseignements et réservations (uniquement pour les groupes) au: 04 58 27 01 44.





AGIR POUR FACILITER LA VILLE

Les opérations programmées pour mettre aux normes d'accessibilité les bâtiments communaux recevant du public et pour aménager l'espace public témoignent de l'engagement de la Ville en faveur de l'accessibilité. Zoom sur les principales opérations.

La Ville investit pour rendre son territoire accessible à tous dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) mais également au travers des différentes opérations d'aménagement de l'espace public.

Depuis 2020, près de 1,4 millions d'euros investis pour rattraper le retard

Fontaine est engagée dans un Ad'Ap afin de mettre aux normes d'accessibilité 73 bâtiments communaux. Les rénovations concernent les marquages au sol, les bandes de guidage, les rampes d'accès, la signalétique, le changement des portes et des seuils, les places de parking handicapées, l'adaptation du mobilier, la création de toilettes accessibles... Ce programme devrait s'achever courant 2025. Coût total: 1,4 millions d'€ TTC.

Sécuriser la voirie

Les travaux en cours sur les avenues Ambroise Croizat et du Vercors visent à améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et malvoyantes. Les aménagements concernent des trottoirs traversants et un

carrefour surélevé pour faciliter les traversées piétonnes, une rampe d'accès aux commerces et un revêtement au sol contrasté. Ces 3 dernières années des trottoirs continus ont été réalisés rue Saint Nizier, rue de la Sure et rue Doyen Gosse. D'autres aménagements sont prévus en 2025 dans la zone industrielle des Vouillants.

Aire de jeux et espace détente inclusifs

De nouveaux jeux ont récemment été installés au parc Jean Moulin pour les enfants de 1 à 6 ans, valides ou en situation de handicap. Le parcours est accessible en fauteuil roulant et les jeux sont adaptés aux enfants autistes. Coût de l'installation : 16 726 € TTC.

La nouvelle entrée du parc de la Poya offre également un espace de détente et de piquenique accessible aux personnes à mobilité réduite.

Un accueil à l'hôtel de Ville adapté aux personnes malentendantes

Les personnes malentendantes peuvent désormais communiquer en langue des signes avec les agents de l'Hôtel de ville via une application, Acceo, dont la Ville a fait l'acquisition. Ce dispositif propose 3 formes de traduction: transcription instantanée, visiointerprétation et visio-codage, facilitant ainsi les démarches administratives des personnes en situation de surdité.





CULTURE: L'ART DE L'ACCESSIBILITÉ

À Fontaine, les arts, la lecture, les concerts et les spectacles se veulent accessibles et ouverts à tous.

Les établissements culturels de la Ville mènent au quotidien des initiatives visant à créer un environnement inclusif où chacun peut trouver sa place et accéder à la culture.

Le VOG: des expositions à la portée de tous

Le centre d'art contemporain Le VOG est accessible aux personnes en situation de handicap visuel et moteur. La médiatrice collabore régulièrement avec des associations telles que Alphi, Sainte-Agnès ou l'Association des paralysés de France pour accueillir des publics atteints de handicaps physiques ou psychiques. Les visites se déroulent dans le calme, avec une médiation adaptée. En 2025, un partenariat est prévu avec la classe Ulis de l'école primaire Anatole France pour initier les enfants à l'art contemporain.

Inflorescence: un projet culturel inclusif

Fontaine a lancé le projet Inflorescence, la programmation inclusive de la Ville. Dans ce cadre, plusieurs spectacles et concerts sont proposés à La Source. En décembre 2022, un spectacle de théâtre musical traduit en langue des signes revisitait le célèbre conte Hansel & Gretel.

La Source collabore avec plusieurs structures médico-sociales et accueille régulièrement des personnes en situation de handicap, notamment lors d'ateliers musicaux adaptés. L'inclusion est une question centrale pour l'équipe pédagogique du conservatoire.

Lire autrement : les fonds spécialisés de la médiathèque

L'équipe de la médiathèque Paul Éluard met en place diverses initiatives pour améliorer l'accès aux livres pour les personnes éloignées de la lecture, notamment en raison de leur handicap. Parmi ces initiatives, le fonds Large Vision propose des ouvrages en gros caractères. Il est enrichi par un abonnement à la revue Mieux Voir, le seul magazine d'actualités et de jeux dédié aux malvoyants. Des liseuses et des livres audio sont également disponibles. De plus, un fonds Dys propose des livres adaptés aux personnes dyslexiques et dyspraxiques. Enfin un fonds de documentaires permet de sensibiliser le public aux différentes thématiques liées au handicap.

Le 3 décembre, à l'occasion de la Journée du handicap, un concert de Delaurentis était programmé, accessible aux personnes sourdes et malentendantes grâce à des gilets vibrants permettant de ressentir la musique.





Sports et vie associative : inclure c'est handispensable!

La grande majorité des équipements sportifs municipaux ont été mis aux normes dans le cadre de l'Agenda programmé d'accessibilité. De plus, le centre nautique Lino Refuggi a récemment fait l'acquisition de matériel pour faciliter l'accès à la baignade des personnes en situation de handicap. Le service des sports organise aussi des actions de sensibilisation telle que la Semaine Olympique et Paralympique en avril 2024, où les élèves ont pu découvrir des activités paralympiques (pratique du tir à l'arc, volley assis...) et rencontrer des sportifs de haut niveau (Vincent Boury, parapongiste médaillé olympique et Richard Perot, parabadiste). Enfin, la Ville soutient les initiatives favorisant l'inclusion au travers de subventions projets accordées aux associations.



Enjeux : regard singulier sur l'Olympisme

Durant les Jeux Olympiques de Paris, une exposition itinérante intitulée Enjeux : regard singulier sur l'Olympisme a permis de découvrir les œuvres réalisées par des artistes en situation de handicap (œuvres individuelles ou collectives, peintures, dessins, sculptures). Ce projet était porté par la Ville et le CCAS, l'association Viltaïs et l'Afiph. Il s'inscrivait dans le cadre du dispositif Inflorescence, la programmation inclusive de la Ville.



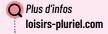
Accueils de loisirs : une initiative unique en Isère

Chaque année une trentaine enfants en situation de handicap, fréquentant soit le milieu scolaire ordinaire, soit des établissements spécialisés, sont pris en charge au sein des accueils de loisirs municipaux.

De plus, la Ville de Fontaine, avec le soutien de la Caf de l'Isère accompagne l'association Loisirs Pluriel pour le fonctionnement d'un accueil de loisirs inclusif ouverts à tous les enfants et adapté aux enfants porteurs de handicap. La Ville a assuré l'adaptation et la mise à disposition des locaux et verse une subvention annuelle de près de 15 000 €. Le centre Loisirs Pluriel Porte des Alpes est en charge du fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il propose 24 places pour des enfants de 3 à 13 ans, dont 12 réservées aux enfants porteurs de handicap. Cette initiative unique en Auvergne-Rhône-Alpes propose une solution concrète pour l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le 15 novembre dernier, la Ville a renouvelé son engagement pour cet accueil de loisirs mais cette fois avec l'association Adapeila, qui gérera le centre Loisirs pluriel à partir de janvier 2025.

Le projet Loisirs Pluriel Ados

L'association Loisirs Pluriel a créé un pôle d'animation pour les adolescents de plus de 13 ans en situation de handicap, accueilli chaque samedi et pendant la moitié des vacances scolaires à la maison des habitants George Sand. L'équipe de la maison des habitants accompagne les projets menés par l'association au sein de ses locaux.





ENGAGER DES MOYENS **POUR TOUS**

À Fontaine, la Ville accompagne les personnes en situation de handicap à toutes les étapes de la vie, favorisent leur accès aux droits, à la santé et aux activités organisées par la Ville.

Enfants, jeunes, adultes ou seniors, les services répondent aux besoins des personnes avec « Un petit truc en plus » à chaque étape de leur vie. Les équipes facilitent leur quotidien en les accompagnant dans leurs démarches administratives et les incluent dans l'ensemble des projets menés par la commune.

Petite enfance : des équipes formées

Les Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) accueillent tous les enfants, qu'ils soient en situation de handicap ou valides. En 2024, plusieurs enfants bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ont été pris en charge. Les équipes de l'espace 3 POM', qui abrite le relais petite enfance et le lieu d'accueil enfants/parents POM d'épices, et la ludothèque accompagnent également ces enfants et leurs familles. Les professionnels de la petite enfance sont formés pour mieux appréhender les enjeux liés au handicap.

Éducation: 3 classes adaptées

Deux classes Ulis sont présentes à Fontaine, une à l'école Robespierre et l'autre à l'école Anatole France. Chacune accueille 12 enfants. Une classe Episeah (Établissement public isérois de services pour enfants et adolescents handicapés) composée de 7 élèves est également présente au sein de l'école Paul Langevin. En plus de favoriser l'inclusion des élèves dans une école ordinaire, ces dispositifs leur permettent de bénéficier d'un enseignement adapté à leurs besoins.

Service jeunesse: des animations ouvertes à tous

Les ieunes porteurs de handicap peuvent participer aux ateliers et animations du service jeunesse les mercredis et pendant les vacances scolaires. En 2024, 6 jeunes avec des troubles de l'attention ou autistiques ont été accueillis. Pour les jeunes ayant un handicap moteur, un projet d'accueil est élaboré en amont avec les familles. Selon les besoins, ils peuvent venir à la demi-journée ou être orientés vers Cap Ado, la branche « ado » du centre Loisirs pluriel Porte des Alpes. Les animateurs accompagnent également les jeunes de l'institut médicoprofessionnel la Bâtie de Pont de Claix lors des animations de proximité. Cet automne, ils ont participé à un projet graff.





Les maisons des habitants : des activités ouvertes à tous

Depuis 2020, l'ensemble des locaux des maisons des habitants est accessible aux personnes à mobilité réduite. Tout au long de l'année, ces structures accompagnent les personnes en situation de handicap afin qu'elles puissent participer aux activités organisées: réservation d'un bus adapté aux personnes en fauteuil lors des sorties familles, aménagement pour les activités cuisine et créatives... Les familles d'enfants souffrant de troubles psychiques bénéficient également de groupes de soutien à la parentalité. Les maisons des habitants travaillent aussi en lien avec des institutions partenaires telles que les associations Alphi ou Sainte-Agnès. Enfin, elles se mobilisent chaque année lors des Semaines d'information sur la santé mentale pour promouvoir le bien-être psychique.

L'espace santé Simone Veil : faciliter l'accès aux droits

Au sein de l'espace santé, une infirmière et une médiatrice accompagnent les familles pour leur faciliter l'accès aux soins et à la prévention. Elles assurent un suivi individuel ou familial: informations sur les droits, recherche de devis pour les mutuelles, orientation vers les professionnels de santé...

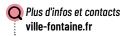
Concernant plus spécifiquement les personnes en situation de handicap et leurs familles, les médiatrices les aident dans la constitution des dossiers auprès de la maison départementale pour les personnes handicapées ou pour la prise de rendez-vous médicaux... Le cas échéant, elles les orientent vers des structures adaptées. Cet accompagnement est gratuit, sur rendez-vous auprès de l'espace santé.



Zoom sur le conseil local de santé mentale

Cette instance améliore la prise en charge des problèmes de santé mentale à Fontaine en favorisant une culture partagée et un langage commun. Elle encourage la connaissance entre professionnels, promeut l'inclusion sociale et l'autonomie des usagers et lutte contre la stigmatisation. C'est un espace de concertation pour tous les acteurs de la commune: élus, professionnels, bénévoles,

usagers des dispositifs et leurs familles. Le conseil local de santé mentale organise diverses actions (conférences, spectacles, ateliers) ainsi que les Semaines d'information de la santé mentale qui se déroulent chaque année en octobre. Enfin, il propose des formations telles que la formation aux premiers secours en santé mentale qui vise à former des secouristes capables de mieux repérer les troubles et d'orienter vers les professionnels adéquats.





QUESTIONS À

Martine Roussin

Conseillère municipale déléguée à l'inclusion, handicap et accessibilité

Quels sont les principaux objectifs en matière d'accessibilité?

Dès le début de ce mandat nous nous sommes efforcés de rattraper le retard en matière d'accessibilité des équipements publics aux personnes en situation de handicap. Près de 1,4 million d'€ ont été investis depuis 2020 et d'autres travaux sont prévus jusqu'à la fin du mandat. L'accessibilité des équipements publics en matière de handicap ne s'arrête pas à l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite. C'est une démarche globale qui permet d'adapter nos établissements pour répondre aux besoins spécifiques de chaque habitant.

Quelles sont les mesures mises en place par la Ville pour les personnes sourdes et malentendantes?

Il est maintenant possible pour les personnes sourdes et malentendantes d'être accompagnées d'une retranscription électronique lors de leurs démarches administratives faites à l'Hôtel de ville. De plus, lors d'un récent concert à La Source, nous avons mis à disposition des gilets vibrants pour les personnes sourdes et malentendantes afin qu'elles puissent profiter pleinement du concert. Des mesures mises en œuvre qui vont au-delà des obligations en matière d'accessibilité afin de faire de Fontaine une ville pleinement inclusive.



Retrouvez le guide pratique destiné aux personnes en situation de handicap sur ville-fontaine.fr

GRAND ANGLE



De nouveaux parcours d'orientation

La Ville de Fontaine, en partenariat avec le département de l'Isère et la Lique Auvergne-Rhône-Alpes de course d'orientation, a mis en place plusieurs parcours d'orientation sur la commune. Deux sont disponibles pour les habitants: l'un au parc de la Poya accessible aux plus jeunes (durée : 30 minutes) et l'autre dans le bois des Vouillants, axé sur la découverte du patrimoine naturel (durée: 1h30). Les dépliants nécessaires à la pratique de cette activité sont à disposition auprès des accueils de l'Hôtel de ville, de l'espace famille et de la maison des associations Nelson Mandela ou peuvent être téléchargés sur le site internet de la Ville. Trois autres parcours destinés à la pratique scolaire complètent le dispositif et sont situés dans les parcs Karl Marx, Jean Moulin et de La Poya.

Les parcours d'orientation ont récemment été inaugurés en présence du Maire Franck Longo et de Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative. Les élus ont rappelé que la course d'orientation est une activité ludique, pédagogique, sportive et qu'elle offre une belle opportunité de s'aérer en famille ou entre amis!

Plus d'infos ville-fontaine.fr rubrique Sports pour tous



Environnement

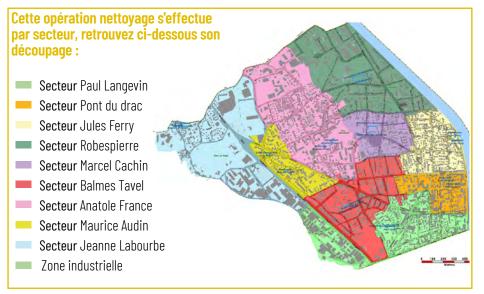
OPÉRATION COUP DE POING SUR LE NETTOYAGE DES RUES!

En raison de l'arrivée de l'automne et des récentes intempéries qui ont touché le département, la Ville a lancé une opération de grande envergure pour le ramassage des feuilles mortes et le désherbage qui mobilisera jusqu'à 10 agents par semaine jusqu'en janvier.

Depuis mi-novembre, 6 agents des services de l'environnement et de la propreté urbaine sont mobilisés chaque semaine, du lundi au mercredi, pour souffler et ramasser les feuilles mortes dans tous les quartiers de la ville ainsi que pour tailler les branches des arbres du domaine public susceptibles de gêner la circulation. Parallèlement, l'opération se concentre chaque jeudi sur les grands axes, avec le renfort de 4 agents supplémentaires afin de limiter la durée d'intervention sur ces voies très fréquentées.

Rappel des compétences en matière de voirie

La Métropole de Grenoble est responsable de l'ensemble des routes et voies de déplacements sur les 49 communes de l'agglomération, dont Fontaine. Elle est donc garante de la signalisation routière verticale (panneaux directionnels) et horizontale (marquage au sol...), du mobilier urbain de sécurisation ou encore des arbres d'alignement le long des voies et de l'entretien de ces axes. Les communes restent toutefois compétentes en matière d'éclairage public, d'entretien des espaces verts et de propreté urbaine. C'est dans ce cadre-là que la Ville a décidé d'organiser une opération nettoyage afin que tous les espaces publics puissent être concernés par au moins un passage d'entretien.



GRAND ANGLE



Propreté urbaine

TAGS ET GRAFFITIS: LA VILLE FACILITE L'ENLÈVEMENT

La Ville propose aux propriétaires de maisons individuelles et aux syndics d'immeubles de signer une convention l'autorisant à nettoyer les inscriptions, principalement celles à caractère diffamatoire ou injurieux sur les murs des immeubles ou de la maison dont ils sont propriétaires.

La Ville de Fontaine a mis en place un service gratuit de nettoiement des tags et graffitis, destiné aux propriétaires et gestionnaires d'immeubles qui vise à améliorer l'esthétique urbaine et à encourager la propreté des espaces publics.

Une convention entre la Ville et les propriétaires

Les propriétaires souhaitant bénéficier de ce service doivent remplir une convention qui permet aux agents de la Ville d'intervenir sur les murs, portails, volets et portes métalliques de leurs biens. Bien que l'intervention soit gratuite, les frais de peinture après nettoyage restent à la charge du demandeur. La Ville de Fontaine s'engage à utiliser des techniques et du matériel adaptés pour réaliser ces interventions. Certaines conditions s'appliquent cependant : les interventions ne seront effectuées que sur des surfaces accessibles et d'une hauteur maximale de 3 mètres. Les demandeurs doivent de leur côté s'engager à faciliter l'accès à leur propriété pour les équipes de nettoyage et à signaler toute présence de produits anti-graffiti. Il est également recommandé aux demandeurs de porter plainte auprès des services de police pour chaque intervention demandée.

En pratique

La convention est téléchargeable sur villefontaine.fr, rubrique Travaux/Nettoiement des tags. Elle doit être retournée aux services techniques par courrier, 2 allée de Gève ou par mail à accueil.ctm@ville-fontaine.fr





Rappel aux obligations d'élagage aux propriétaires de jardins

Les branches et les racines d'arbres ainsi que les haies plantées, lorsqu'elles débordent sur les voies communales, posent des problèmes d'accessibilité, de sécurité et de maintenance des réseaux aériens (électricité, éclairage public, téléphonie).

En tant que propriétaire, il est obligatoire de veiller à l'entretien des arbres et des haies afin que ceux-ci n'empiètent pas sur le domaine public. Ils doivent être coupés à l'aplomb de ces limites et sur une hauteur de 2 mètres (arrêté municipal du 2022-275 du 13 décembre 2022).

La Ville a le pouvoir d'exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines des voies publiques pour garantir la sécurité des usagers.

Pour rappel, le non-respect de cette obligation d'élagage est passible d'une amende de 5e classe (1500€). Sans action de votre part, la police municipale sera saisie pour une mise en demeure et les opérations d'élagage seront exécutées d'office par la commune, à vos frais, au terme d'un délai d'un mois.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la police municipale :

Q police.municipale@ville-fontaine.fr 04 76 53 11 78 ou 06 85 19 53 21





CONCERTS

Rythmes et émotions

En décembre à La Source venez découvrir Chilla, incarnation du rap au féminin et JJ Lova, les 2 frères grenoblois au style musical coloré.

Chilla, le rap au féminin

Forte d'une qualité d'écriture et d'un sens de la mélodie à toute épreuve, Chilla se démarque depuis plusieurs années comme l'un des visages féminins de la scène rap en France. Après Mūn et Ego, l'artiste revient avec un nouvel album baptisé 333, une pépite émotionnelle profonde et intense aux sonorités dansantes.

JJ Lova, un show explosif

Jonglant entre rap, pop et reggaeton, les 2 frères grenoblois de JJ Lova épicent leurs talents de guitariste et trompettiste avec une délicieuse espièglerie pour créer un son urbain, dansant et coloré. Les 2 artistes revendiquent une identité festive et chaleureuse et propose un show explosif!

Chilla + JJ Lova (rap, pop) Jeudi 12 décembre à 20h30 → La Source

Tarifs: 10 € à 17 €

Les Fo'Plafonds, une brocante musicale

Bienvenue dans la petite rue Eugène Poubelle, une rue qui semble ordinaire mais où se déroulent des événements hors du commun! lci, tout est musique, tout s'harmonise et se transforme. La rue et ses éléments prennent une nouvelle vie. Rien n'est perdu, tout est réutilisé, et c'est ainsi que les « instrucs » sont créés. Rapidement vous vous laissez emporter par cet orchestre de brocante et son obsession pour la récupération. Le bruit se métamorphose en son, en note, en rythme. Vos oreilles se perdent dans ce véritable fourbi musical des Fo'Plafonds et vous plongez dans leur univers...

Les Fo'Plafonds (spectacle musical) Mercredi 18 décembre à 20h → La Source À partir de 5 ans

Tarif: 15 € à 23 €



Programmation complète lasource-fontaine.fr



Rencontre littéraire

Marina Carlone, lectrice de la médiathèque présentera son premier roman "Et vous ? vous auriez répondu quoi ?" Imaginez. C'est le jour de votre mariage. Ce jour est censé être le plus beau de votre vie. Mais en une fraction de seconde, le rêve tourne au cauchemar. Vous ne reconnaissez plus rien. Ni l'endroit où vous êtes, ni même la personne que vous allez épouser. Que feriezvous dans cette situation? C'est ce que Victoria s'apprête à vivre. Et pourtant... Depuis son plus jeune âge, Marina Carlone écrit des histoires et anecdotes. Elle été finaliste des concours 20 minutes et Femme Actuelle en 2022.

Samedi 14 décembre à 10h30

→ Médiathèque Paul Éluard



Exposition: Hors saison

En résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon, Yves Monnier, artiste français, expose au VOG jusqu'au 11 janvier 2025. Cette exposition réunit 2 séries de photographies qui explorent l'impact des activités humaines sur l'environnement, notamment dans le delta du Mississippi.

Plus d'infos levoq-fontaine.eu 06 73 21 46 67

Jusqu'au 11 janvier 2025



Exposition d'Yves Monnier

Hors saison (photographies) En résonance avec la Biennale d'art contemporain de Lyon

→ Le VOG

Samedi 7 décembre

Annie raconte...

Annie raconte des histoires pour les tout-petits...

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

L'air de rien

Atelier d'arts plastiques avec Yves Monnier

 \rightarrow Le VOG de 15h à 17h

À partir de 7 ans, sur inscription

Le concert de nos envies

L'Harmonie Écho des Balmes et Orches'Team sous la direction de Myriam Courbet invitent la fanfare

→ Salle Edmond Vigne à 20h Prix libre (conseillé 10 €)

Enfantillages

Interlude et cie

→ La Guinquette à 20h30

Tarif:12€

Dimanche 8 décembre

Enfantillaaes

Interlude et cie

→ La Guinquette à 18h

Tarif:12 €

Mardi 10 décembre



Sablés solidaires

Fabriquez des sablés qui seront vendus au marché de Noël au profit du Secours populaire

→ Maison des habitants George Sand de 14h à 16h

Gratuit, accès en libre

Mercredi 11 décembre

Instant pour tous

Venez préparer des truffes de fête.

→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Tarifs: 0,5 € / personne, 1,5 € par foyer maximum

Jeudi 12 décembre (+ ven. 13 déc.)

Formations aux premiers secours en santé mentale

→ Hôtel de ville de 9h à 17h Sur inscription: 04 76 26 63 46

Chilla + JJ Lova (pop, rap)



→ La Source à 20h30 Tarifs: 10 € à 17 €

Vendredi 13 décembre

Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 14 décembre

Rencontre littéraire

Marina Carlone présente son premier roman Et vous ? vous auriez répondu quoi ?

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Addition

Cie des Chats-Garous

→ La Guinguette à 20h30 Tarifs:10 € à 12 €

Dimanche 15 décembre

Addition

Cie des Chats-Garous

→ La Guinquette à 17h Tarifs:10 € à 12 €

Lundi 16 décembre

Café Santé vous bien!

Venez échanger sur la prévention et le dépistage des cancers autour d'un café et de chouquettes Animé par la CPAM et l'équipe de l'espace santé

→ Espace Santé Simone Veil de 9h à 11h Gratuit, en libre accès

Mercredi 18 décembre

Atelier numérique (jeunesse)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Instant pour tous

Venez préparer des fruits déquisés.

→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Tarifs: 0,5 € / personne, 1,5 € par foyer maximum

Les Fo'Plafonds (spectacle musical)



→ La Source à 20h À partir de 5 ans Tarif: 15 € à 23 €

Vendredi 20 décembre

Parlons numérique! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 18h

SORTIR • agenda

Du 20 au 23 décembre



Noël à Fontaine

4e édition du marché de Noël Animations gratuites : maison du Père Noël et son château gonflable, concerts, spectacles, fanfare... Buvette et restauration.

→ Parc André Malraux

Samedi 21 décembre



Contes à croquer de Noël

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Lundi 23 décembre



Marché de Noël solidaire

Associations et amateurs fontainois présentent une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Mardi 24 décembre

Atelier en familles

Un atelier créatif pour passer du temps avec ses enfants et d'autres familles

→ Maison des habitants George Sand de 10h30 à 12h

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Gratuit, repas partagé

Tarifs: 0,5 € / personne, 1,5 € par foyer maximum

Vendredi 27 décembre

Repas convivial

Jeux, animations.... Dans une atmosphère chaleureuse, un repas ouvert à tous pour marquer la fin de l'année!

→ Maison des habitants Romain Rolland de 11h à 15h

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Gratuit, repas partagé

Mardi 31 décembre

Instant pour tous

Venez fabriquer des cartes de vœux pour la nouvelle année.

→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Tarifs: 0,5 € / personne, 1,5 € par foyer maximum

Vendredi 3 janvier

Fêtons ensemble le début d'année!

Un spectacle en famille pour un moment de rires et de partage, suivi d'un goûter convivial

→ Maison des habitants Romain Rolland de 15h à 16h30

Sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23 Tarifs: 0,5 € / personne, 1,5 € par foyer maximum

Mardi 7 janvier

Parlons bouquins! (adultes)

Partageons nos coups de coeurs en toute simplicité.

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 8 janvier

Parlons bouquins! (jeunes)

Un club de lecture pour se rencontrer autour de livres, BD, mangas, films...

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h À partir de 7 ans

Vendredi 10 janvier



Vœux du Maire à la population

→ La Source à 18h30

Samedi 11 janvier

Annie bricole un Charlie pour le Carnaval

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

Mercredi 15 janvier

Atelier numérique (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Du 5 déc. 2024 au 20 fév. 2025

Cycle d'ateliers parentaux

Pour les parents d'enfants de 2 à 11 ans Pour mieux gérer les conflits, mieux comprendre les émotions de son enfant...

→ Maison des habitants George Sand Gratuit, sur inscription: 04 76 27 13 09 ou 04 56 38 22 23



Tout l'agenda de votre ville : ville-fontaine.fr

LIBRE EXPRESSION •

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Santé : agir à tous les niveaux

Avec une part importante de médecins généralistes âgés qui ne seront pas remplacés et le départ de certains spécialistes, la raréfaction de l'offre de soins s'accentue dans notre commune. C'est une réalité à laquelle nous sommes tous confrontés et qui conduit au non-recours. Nous ne pouvons accepter cette situation.

Conscient de ces enjeux, et alors même que la santé n'est pas une compétence obligatoire pour la commune, notre majorité a conforté deux services :

- 1. Le Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS), qui exerce des missions dérogatoires en matière de contrôle des règles d'hygiène, ainsi que des actions de préventions et de promotion de la santé.
- 2. Le centre de santé sexuelle (CSS) qui propose des consultations médicales et gynécologiques, parallèlement à son activité d'information, de consultation et d'animations collectives.

Fontaine fait partie des 3 communes dans l'agglomération grenobloise à s'être dotées d'un SCHS. Seules 2 communes ont un CSS. C'est un effort humain et financier important, plus de 100 000€ par an, que nous jugeons nécessaire : chaque euro investi dans la prévention, c'est une économie future sur des soins curatifs coûteux.

Conscients que pour beaucoup, la principale difficulté est d'abord de trouver un médecin, nous avons, depuis 2020, participé à l'implantation, place des Écrins, d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) qui a permis de trouver un médecin traitant pour 103 patients fontainois atteints d'affection de longue durée. Nous accompagnons, y compris financièrement, différents projets dont un centre mutualiste, un pôle de santé et un soutien a des projets de regroupement de médecins. Ce sont des projets complexes, qui prennent du temps, mais qui sont essentiels pour offrir des conditions qui correspondent aux nouvelles pratiques médicales.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints: Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro. Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers: Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi,

Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Urbanisme, hauteurs, mixité

La majorité municipale mène une politique d'urbanisation contradictoire, marquée par le mépris de la mixité sociale et de la transparence.

Après avoir accusé le précédent maire de « bétonneur", elle détricote aujourd'hui le PLUI pour densifier les quartiers prioritaires tout en privilégiant certaines zones résidentielles. Cette stratégie visant à densifier la commune "à sa main" aggrave les inégalités et fragilise davantage les quartiers populaires.

Elle affiche aussi de flagrantes incohérences. D'un côté, elle se vante d'avoir réduit les hauteurs des constructions sur les Portes du Vercors, compatibles pourtant avec l'environnement, pour préserver les vues sur les montagnes, de l'autre elle augmente les hauteurs dans le quartier QPV Alpes Cachin, déjà fragilisé et dense, dans un aveuglement politique puisqu'elle nie tout projet sur ce secteur.

Pire encore, après avoir combattu un projet validé par la majorité précédente, elle est contrainte, à la suite d'un procès perdu, de faire volte face et de l'autoriser, illustrant son manque de boussole.

L'illogisme de cette équipe contribue au déclin de Fontaine : perte d'habitants, incapacité à répondre aux besoins en logements, abandon des objectifs de mixité sociale et de cohérence territoriale.

Cette situation est exacerbée par une gouvernance opaque et un mépris pour la concertation et les élus d'opposition illustrés par la suppression de la commission urbanisme, l'absence de présentation des projets en conseil municipal, la tenue de réunions limitées au voisinage excluant la majorité des habitants.

En agissant à huis clos, la majorité prive Fontaine d'une urbanisation cohérente et d'une concertation démocratique. Rejetant toute stratégie globale et équitable, elle compromet l'avenir de la ville, sacrifiant son attractivité et son équilibre territorial à des intérêts politiciens.

Fontaine a besoin d'une politique d'urbanisme transparente et centrée sur l'intérêt général pour garantir un développement harmonieux et inclusif.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS), Raymond Souillet (société civile) Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

lci demandez angela

Les statistiques sont criantes: 100 % des femmes ont été harcelées et suivies dans la rue et les transports en commun. Mais aujourd'hui, cela concerne tout le monde: femme, homme et tout personne se situant au milieu.

Le dispositif métropolitain « Ici demandez Angela », fondé sur la solidarité, la citoyenneté et l'inclusion, a pour objet de créer un réseau d'établissements publics et privés volontaires et sûrs pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue. Les personnes se sentant en insécurité pourront trouver refuge dans l'un des établissements partenaires identifiés par l'autocollant en vitrine et demander « Angela ». Ces partenaires s'engagent à apporter une aide immédiate et bienveillante.

Notre groupe Oser à Fontaine est très favorable à ce que notre territoire, services publics comme acteurs.trices économiques privés, s'inscrivent dans ce dispositif.

SOS Homophobie rapporte que, depuis plusieurs années, les violences de rue sont en très forte augmentation, alors même que des actions de lutte contre les discriminations se développent. Les enseignant.e.s d'un collège nous expliquaient récemment que les actions de lutte contre les discriminations de genre sont désormais très compliquées pour les élèves qui se mobilisent ; ils et elles sont violenté.e.s et insulté.e.s.

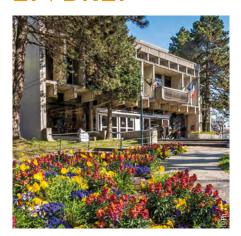
Ce constat doit nous alerter et nous devons le combattre, partout : dans les familles, entre ami.e.s, au travail mais aussi dans la rue. A chaque instant, agissons pour que cela cesse. Quelle que soit notre place dans la société, sachons nous rassembler et faire corps ensemble. C'est l'affaire de tou.te.s, cela se passe aussi sous nos yeux. Il ne s'agit de transformer les acteurs.trices économiques en travailleurs sociaux (qui prendront ensuite le relai) mais bien de faire en sorte que le harcèlement s'arrête dès l'entrée dans le lieu refuge. C'est le préalable essentiel et nous pouvons tou.te.s agir en ce sens. Devenons des alié.e.s!

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX

EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30 04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin): mardi, jeudi, samedi

et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin): mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi): mercredi

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46 Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40 Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10 espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62 Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi: 12h-13h25 Le mardi: 12h-13h25 Le mercredi: 16h15-19h30 Le jeudi: 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Collecte sélective et tri

- → Renseignements : 0 800 50 00 27
- → Déchets ménagers (poubelle grise) : Habitat collectif mardi et vendredi.

Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) : Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

- → Déchets alimentaires (poubelle marron) : Jeudi et vendredi
- → Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août) Mardi et mercredi : 8h15 < 14h15

Jeudi: 8h15 < 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 < 12h et 13h < 17h30

Du 1er iuillet au 31 août Du mardi au samedi : 8h15 < 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21 → Urgence gaz : 0 810 43 30 38 → Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi): 0 800 500 048 Nuit et week-end: 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2025

Votre enfant est né(e) en 2022 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2025 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- attestation Caf (avec numéro allocataire et quotient familial)
- avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- selon la situation : jugement de divorce ou de garde alternée, notification de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

La toute petite section

Une préinscription est également possible en classe de toute petite section pour les enfants nés entre janvier et juin 2023. Cette préinscription ne constitue cependant pas un accord car les places sont limitées.

À vos agendas

Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 février au lundi 31 mars 2025 aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

• lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h

• mardi : 8h-12h et 16h30-18h

vendredi: 8h-12h



14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10 espace-citoyens.net/fontaine

Professionnels de la coiffure : appel à candidatures

À partir du 1er février 2025, la Ville de Fontaine propose l'accès à une prestation de coiffure aux personnes en résidences autonomie, à raison d'une fois par semaine. Dans cet optique, la Ville lance un appel à candidatures.

Les professionnels de la coiffure souhaitant candidater doivent déposer un dossier avant le 31 décembre 2024. Un jury se réunira le 14 janvier 2025 pour étudier les candidatures et sélectionner le ou les professionnels. Chaque résidence mettra à disposition un local équipé permettant de réaliser les prestations dans de bonnes conditions. Le cahier des charges est disponible sur demande auprès de la direction des résidences autonomie.

Contact: hafida.hidri@ville-fontaine.fr

